

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 19 janvier 2010 à 18 h 00 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Yvon Geoffroy
Monsieur Alain Gervais

Madame Nicole Thiffault-Marchand

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance le directeur général, monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre :

Monsieur Richard Boyer Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Serge Carpentier Directeur général adjoint et secrétaire général

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 34 0110 : Madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0110-01 soit adopté.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION CE 35 0110 : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 8 décembre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0110-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Monsieur Richard Boyer porte ensuite à l'attention des membres, une demande de congé sabbatique à traitement différé. Celle-ci est acceptée et une résolution est adoptée en ce sens.

Congé sabbatique
à traitement différé

RÉSOLUTION CE 36 0110 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément aux dispositions liant le concernant, à monsieur Dominic Veillette, enseignant à l'école Laflèche, à Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 25 janvier 2013 au 24 juin 2013, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 25 janvier 2010.

Adopté unanimement

À 18 h 10, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION CE 37 0110 : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire